



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Paris, le 14 décembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AUGMENTATION DU FORFAIT MOBILITES DURABLES DANS LA FONCTION PUBLIQUE DE 200 A 300 EUROS

Conformément à la volonté du Gouvernement d'améliorer le pouvoir d'achat des Français tout en répondant aux enjeux de la transition écologique, Stanislas GUERINI, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, et Clément BEAUNE, ministre chargé des Transports, saluent la mise en application de l'augmentation de 50 % du forfait mobilités durables dans les trois versants de la fonction publique. Celui-ci est porté de 200 à 300 € et s'adresse à tous les agents qui utilisent des transports écoresponsables (vélo, covoiturage) pour leurs trajets travail / domicile. Cette mesure s'inscrit pleinement dans « France Nation Verte », présenté le 21 octobre par la Première ministre Elisabeth Borne, dont l'objectif est de mobiliser l'ensemble de la société pour réaliser une transition écologique juste et accessible à tous.

Comme annoncé par Stanislas GUERINI, en conférence salariale le 28 juin, les agents publics pourront à partir de maintenant cumuler leur forfait mobilités durables avec le remboursement partiel de leur abonnement de transport en commun. Ce coup de pouce financier bénéficiera ainsi à ceux qui utilisent plusieurs modes de transport pour leurs trajets domicile / travail.

Par ailleurs, au-delà du vélo et du covoiturage, le forfait mobilités durables sera également étendu à des moyens alternatifs de transport durables et écologiques tels que les deux-roues en libre-service non-thermiques, les services d'auto-partage de véhicules à faibles émissions ou les mono-roues.

Les ministres se félicitent de cette avancée qui bénéficiera à tous les agents publics, qu'ils résident en zone urbaine équipée de réseaux de transports en commun ou en zone rurale/périurbaine où les transports en commun sont moins fréquents.

Stanislas GUERINI, le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques : « En incitant les agents à utiliser des moyens de transports plus sobres, le forfait mobilités durables inscrit notre fonction publique au cœur du défi de la transition écologique, tout en apportant une aide concrète pour le portefeuille des Français. »

Clément BEAUNE, le ministre chargé des Transports : « C'est pour tous les agents publics un vrai coup de pouce climat et pouvoir d'achat ! Cette mesure favorisera le changement des pratiques en faveur de l'utilisation de tous les modes de transports non-polluants. »

CONTACT PRESSE

Service presse de Stanislas GUERINI,
ministre de la Transformation et de la Fonction publiques
Tel : 01 53 18 42 76 / 42 68
Mél : presse.mt@transformation.gouv.fr

CONTACT PRESSE

Service presse de Clément BEAUNE,
ministre chargé des Transports
Tel : 01 40 81 12 28
Mél : presse.mt@transports.gouv.fr